

PAYS D'AIX

édito

ÉDITO

La pression croissante des enjeux environnementaux dans notre quotidien, comme dans notre avenir, explique-t-elle que l'éducation à l'environnement prenne de l'importance ?

Initiée dès les années 1970 par des mouvements d'éducation populaire et des associations, devenue la préoccupation des collectivités et des politiques, l'éducation à l'environnement se trouve actuellement intégrée dans les programmes de l'Education nationale et désignée "Education à l'Environnement pour un Développement Durable".

Le CPIE du Pays d'Aix, depuis sa création, agit dans le domaine éducatif, indispensable à la modification de nos comportements. Son travail en partenariat avec l'ensemble des acteurs de son territoire lui permet d'aborder l'environnement selon une conception globale, intégrant aussi bien les patrimoines naturels, bâtis ou culturels que les habitants avec leurs savoir-faire, leurs pratiques et leurs modes de vie.

Les relations contractuelles entre les associations et les collectivités sont aujourd'hui en pleine mutation. Dans le secteur de l'éducation à l'environnement, les marchés publics font leur apparition. Le CPIE, concerné par cette évolution, a obtenu le marché relatif à l'animation des programmes d'éducation sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix. Dérive vers un système de rentabilité et de concurrence, ou simple application de la loi ?

Quoi qu'il en soit, les partenariats existent toujours et les projets avancent. Le CPIE s'adapte aux nouvelles modalités sans pour autant oublier sa vocation première.

Cette 10^e édition de la "Lettre" est l'occasion de mettre en lumière ce qui représente une grande part de l'activité du CPIE : l'Education à l'Environnement. Elle permet aussi de vous informer des autres domaines d'activité et de développer le thème de notre dernier Écoforum : la "démarche qualité environnementale".

Jeanne Lamarque
Administrateur du CPIE

- Apprendre les gestes simples favorables à l'environnement,
- découvrir l'interdépendance des systèmes naturels,
- comprendre l'influence de l'homme sur les équilibres fragiles,
- acquérir un comportement écocitoyen...

SOMMAIRE

Le CPIE Côté Education à l'Environnement	
• L'EEDD, un nouvel enseignement à l'école	2
• Un principe et neuf thématiques	2-4
• Un territoire d'intervention	3-4
• Un réseau d'Associations d'EE	4
• Un ensemble de partenaires	4
Le CPIE Côté Partenaires	
• Eco-citoyen fois trois	5
• L'UNCPIC et les unions en régions	5
• CPA – CPIE	5
Le CPIE Côté Ecocitoyen	
• Une charte bien suivie	5
Le CPIE Côté Patrimoine	
• Ricochets sur le plan d'eau à Peyrolles	5
• Un chantier d'été à la bergerie	5
Le CPIE Côté Com	
• La lettre – 10 ^e édition	6
• Le CPIE à l'heure du Net	6
Le CPIE Infos Pratiques	
Eho ! • Où • Qui • 55 associations	6

Supplément :
Dossier sur La Démarche Qualité
Environnementale

Partenaires

"ECO CITOYEN FOIS TROIS"

Initié en 2003 et concrétisé en 2004, le partenariat entre la Région Provence Alpes Côte d'Azur et le CPIE du Pays d'Aix pour promouvoir une démarche éco-citoyenne sur le Pays d'Aix entre dans sa troisième année d'application. Le soutien apporté par la Région permet au CPIE de renforcer son action en matière d'éducation à l'environnement, d'information et sensibilisation du public et de concertation autour de projet tel que la Charte pour l'environnement du Pays d'Aix.

Ce programme écocitoyen comprend trois phases :

- 2004 : état des lieux* des actions réalisées par le CPIE
- 2005-2006 : évaluation quantitative et qualitative de ces actions
- 2006 : élaboration "d'outils de reproductibilité" : il s'agit de la mise en place d'un ensemble de documents et de formations à destination des acteurs de l'environnement. L'objectif de cette démarche : transférer et faire partager les expériences développées en matière d'environnement par le CPIE.

*à consulter sur place au CPIE

L'UNCPIC ET LES UNIONS EN RÉGION

Pour faciliter les collaborations entre les différents CPIE et être des interlocuteurs auprès des partenaires de son réseau, l'Union Nationale des CPIE encourage la création d'Unions Régionales. Leur objectif commun : piloter des projets d'intérêt général et travailler à l'échelon du territoire régional.

C'est dans ce contexte-là que les CPIE de la Région PACA se réunissent depuis trois ans pour travailler ensemble.

Depuis l'automne 2005, leur "famille" compte 7 membres ; le dernier "né" est le nouveau CPIE Rhône-Pays d'Arles. Pour conforter cette union régionale, une association des CPIE PACA* a été créée récemment. Un de ses objectifs premiers : "gérer des projets communs tout en garantissant l'autonomie et l'identité de chaque CPIE."

*URCPIE PACA - coordination CPIE Haute Provence 04 92 20 04 69

CPA - CPIE : LA POURSUITE DU PARTENARIAT SOUS DE NOUVELLES MODALITÉS

C'est en 1999, sur la question de l'éducation à l'environnement et des déchets ménagers, que le partenariat entre la Communauté du Pays d'Aix et le CPIE du pays d'Aix a vu le jour. Depuis cette période, bien du chemin a été parcouru puisque ce partenariat s'est étendu à d'autres thématiques (transports, forêt, air, bruit, énergie) et à d'autres problématiques (concertation dans le cadre du PDU et de la Charte pour l'Environnement).

Les modalités de cette collaboration qui jusqu'alors étaient inscrites dans le cadre de conventions triennales et annuelles et financées par des subventions, ont connu une importante évolution au cours de l'année 2005. En effet, de nouvelles règles (art. 30 du code des marchés publics) s'appliquent désormais aux partenariats entre associations et collectivités locales. Cela s'est traduit par la mise en place d'un appel d'offre concernant l'animation des programmes d'éducation à l'environnement sur le territoire de la CPA auquel le CPIE a répondu.

Ce marché reconductible sur trois ans a été remporté par le CPIE du Pays d'Aix.

Imaginer des perspectives, développer des initiatives explorer de nouveaux terrains, ... Les projets du CPIE et de ses Partenaires se concrétisent

Écocitoyen

UNE CHARTE BIEN SUIVIE

Traditionnellement, la concertation citoyenne s'exerce en amont des projets. Depuis la conception de la Charte pour l'Environnement, jusqu'à sa mise en place, le CPIE a orchestré la participation active de son réseau d'associations. Cette mise en synergie des forces vives que sont les associations a conduit à l'émergence d'un désir commun : prolonger cette concertation citoyenne en contribuant activement à la mise en œuvre de la Charte Pour l'Environnement.

Cette volonté commune se traduit, depuis la signature officielle de la Charte le 2 juin 2005, par une méthode de travail et un plan d'action coordonnés et animés par le CPIE.

Cette contribution se dessine de la façon suivante :

- un calendrier de formation, de visites, de réunions d'information en lien avec les 8 thématiques de la Charte,
- des rencontres et des échanges avec d'autres porteurs de projet,
- un suivi actif d'un certain nombre de projets inscrits dans la Charte,
- des outils de communication et de liaison à destination des associations adhérentes, de leurs membres et qui serviront également à élargir le réseau associatif,
- des groupes de travail thématiques autour des projets inscrits.

Un premier bulletin "contribution associative" vous informera en détail.

Pour tout renseignement ou pour participer, veuillez nous contacter au 04 42 28 20 99.

Patrimoine

RICOCHETS SUR LE PLAN D'EAU PLANTAIN À PEYROLLES

Le parcours de découverte "Galets & Cailloux" ne sera finalement installé qu'au printemps 2006. Présents en avant-première aux rencontres régionales de l'Environnement à Cavillon, les 12 panneaux qui jalonnent le parcours présentent la Durance sous 4 aspects : l'usage de son eau, son patrimoine naturel et paysager, les carrières de granulats dans son lit majeur et l'usage des granulats. Un espace interactif invitera petits et grands à se laisser entraîner dans une lecture de paysage qui contribue à la découverte de ce "côté de la Durance".

UN CHANTIER D'ÉTÉ À LA BERGERIE

Pour le troisième été consécutif, une vingtaine de jeunes bénévoles, français et étrangers, encadrés par un technicien du patrimoine de l'association "Alpes de Lumière" se sont investis durant 6 semaines dans la restauration et la sauvegarde de la bergerie du Domaine du Grand Saint-Jean. Comme l'année précédente, les travaux étaient consacrés à la reprise de la couverture dont trois quarts sont désormais fièrement équipés de nouvelles tuiles.

Éducation à l'environnement...

LE CPIE CÔTÉ

Guider les élèves dans la découverte concrète de leur environnement, leur apprendre à observer, écouter et comprendre la nature, l'environnement et l'histoire des hommes.

L'EEDD, UN NOUVEL ENSEIGNEMENT À L'ÉCOLE

L'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) est entrée dans les textes des programmes officiels de l'École Primaire le 8 juillet 2004.

C'est un événement dont nous devons tous mesurer l'importance. L'éducation à l'environnement était déjà présente à l'école depuis 1977, mais la circulaire de 2004 la place dans une perspective nouvelle de développement durable, c'est-à-dire "de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs" (Rapport Brundtland de 1987).

Trois aspects essentiels sont à souligner :

- l'EEDD doit être une composante importante de la formation des élèves dès leur plus jeune âge ;
- elle fait l'objet d'une approche transversale, s'appuyant sur la réalisation de projets développés dans plusieurs disciplines ;
- elle repose sur des démarches pédagogiques diversifiées et s'enrichit du partenariat avec des acteurs locaux (associations, collectivités...).

Le CPIE n'avait pas attendu ce cadre légal pour proposer aux enseignants du Pays d'Aix des aides variées (outils pédagogiques, animations en classe ou sur le terrain...) sur différents thèmes relatifs à l'environnement. Ces actions sont abondamment développées dans cette Lettre.

Cette année, s'appuyant sur ces nouveaux textes, la concertation entre l'Éducation Nationale et le CPIE prend de l'ampleur. De manière plus institutionnelle, les Inspecteurs de l'Éducation Nationale et leurs conseillers pédagogiques participent à la conception des contenus, à l'élaboration d'outils pédagogiques et à la mise en place de l'évaluation des actions proposées par le CPIE.

Ce partenariat, souhaité depuis plusieurs années, témoigne de la confiance accordée aux actions éducatives du CPIE.

UN PRINCIPE ET NEUF THÉMATIQUES

Les actions pédagogiques développées et coordonnées par le CPIE reposent toutes sur le même principe.

L'offre est proposée à l'ensemble des écoles élémentaires du pays d'Aix. La participation aux actions se base sur le volontariat de l'enseignant. Selon les programmes, plusieurs formules sont proposées : allant d'une sensibilisation générale, d'une visite d'exposition ou de sites, à une approche approfondie, en partenariat avec un éducateur à l'environnement. Celui-ci aide l'enseignant à mettre en place un projet pédagogique par sa présence en classe pendant plusieurs demi-journées. Pour intervenir avec l'enseignant et garantir une animation de qualité, le CPIE s'appuie sur son réseau d'associations d'éducation à l'environnement.

Traditionnellement, l'éducation à l'environnement s'intéresse au cadre naturel : forêt, jardin, eau, rivière. Depuis quelques années, l'offre se développe vers de nouvelles thématiques liées à l'environnement urbain : bruit, air, collecte sélective, transports, énergie.

ENERGIE 783 ENFANTS*

Informé sur les divers aspects de l'énergie, faire comprendre les enjeux liés à une augmentation de la consommation c'est apprendre les bons gestes pour mieux maîtriser l'énergie.

EAU & RIVIÈRE 232 ENFANTS*

L'eau, source de toute vie, est aussi indispensable à nos besoins quotidiens. C'est un bien précieux qu'il faut apprendre à respecter.

LA QUALITÉ DE L'AIR 58 ENFANTS*

La composition de l'air, son rôle dans notre corps, sa pollution et les conséquences qui en découlent constituent un thème qui nous concerne tous : l'air qu'on respire !

BRUIT 928 ENFANTS*

Musique, sons, bruits... ? Pourquoi et comment entendons-nous ? Le bruit se mesure et se limite ; chacun en fait et nous sommes nombreux à le subir. Alors, que faire pour améliorer notre qualité de vie ?

LA FORÊT MÉDITERRANÉENNE 1769 ENFANTS*

C'est une approche de la forêt où visite rime avec découverte, où l'apprentissage des risques va de pair avec les gestes à adopter en cas de danger.

DÉCHETS 2001 ENFANTS*

Le tri s'apprend ! Encore faut-il savoir trier nos déchets. Les enfants découvrent les mille et une façons de les recycler, et les gestes simples qui contribuent à réduire leurs nuisances.

TRANSPORTS & DÉPLACEMENTS 4 669 ENFANTS*

Pourquoi les moyens de transports contribuent-ils à la pollution de l'air ? Comment mesurer l'impact sur l'environnement ? Connaître les transports, c'est aussi imaginer des solutions concrètes pour en maîtriser l'usage.

JARDINONS À L'ÉCOLE 232 ENFANTS*

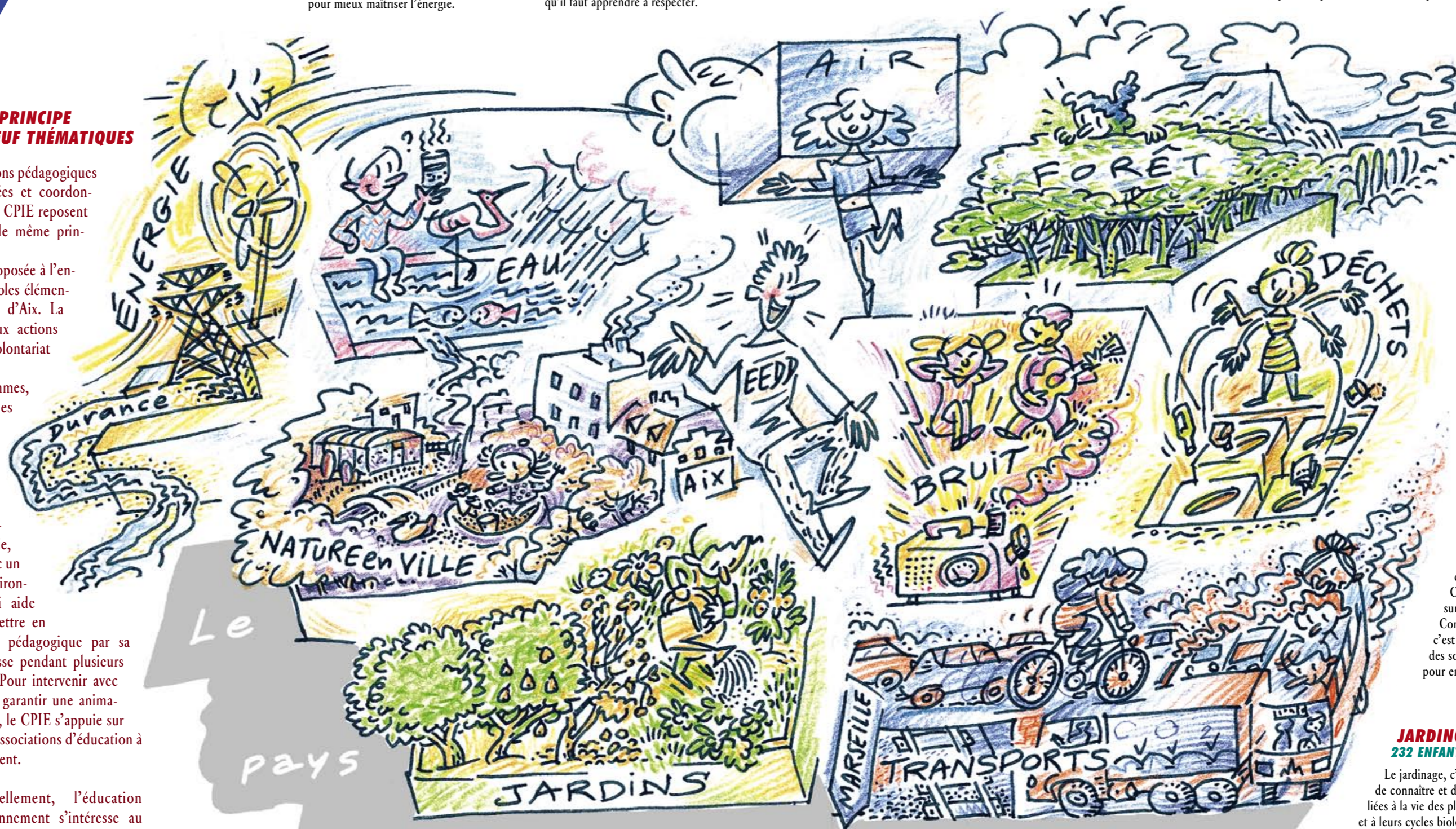
Le jardinage, c'est la possibilité pour les enfants de connaître et de pratiquer des activités liées à la vie des plantes et des animaux, et à leurs cycles biologiques.

NATURE EN VILLE 145 ENFANTS*

Comment les espaces verts des villes peuvent-ils devenir des supports pour apprendre à connaître la faune et flore ? En se baladant à proximité de leur école pour entrer dans les parcs urbains et les jardins des villes, les enfants iront à la rencontre des bouts de nature en ville.

UN NOUVEL ÉQUIPEMENT

"Proposer un cadre en pleine nature pour une découverte de l'environnement" tel est l'objectif premier de la Base Nature, équipement pédagogique situé au Domaine du Grand Saint-Jean et qui offre dorénavant des activités aux écoles primaires d'Aix.



- Aix-en-Provence • Beaurecueil • Bouc Bel Air • Cabriès • Châteauneuf-le-Rouge • Coudoux • Eguelles • Fuveau • Jouques • Lambesc • La Roque d'Anthéron • Les Pennes Mirabeau • Meyrargues • Meyreuil • Mimet • Pertuis • Peynier • Peyrolles • Puyloubier • Le Puy Sainte-Réparate • Rognes • Rousset • Saint-Antonin s/Bayon • Saint-Cannat • Saint-Estève Janson • Saint-Marc Jaumegarde • Saint-Paul Lez Durance • Simiane • Le Tholonet • Trets • Vauvenargues • Venelles • Ventabren • Vitrolles

UN TERRITOIRE D'INTERVENTION

- 34 communes • 227 écoles primaires • 1 000 classes • 47 écoles maternelles • 9 circonscriptions (Inspections départementales)
- La Charte Pour l'Environnement du Pays d'Aix reflète une volonté commune : celle de "faire bénéficier chaque enfant du territoire, au moins une fois durant sa scolarité, d'une action d'éducation à l'environnement".

Ce sont aussi, en 2004-2005 : 710 demi-journées d'animation, pour 373 classes, soit 10 817 enfants sensibilisés

UNE ÉQUIPE DE 7 SALARIÉS

Pour répondre au mieux aux attentes de ses partenaires et pour rester conforme à ses convictions et aux missions qui lui sont confiées, le CPIE se compose d'une équipe dont les permanents ont chacun leur spécialité.

UN RÉSEAU D'ASSOCIATIONS D'EE**

7 associations d'éducation à l'environnement avec 17 éducateurs

- AOREADE (Association Occitane de Recherche et d'Éducation à l'Environnement)
- ARPCV (Association pour le Reboisement et la Protection du Cengle Sainte-Victoire)
- CHEMIN FAISAN
- CLCV 13 (Consommation Logement et Cadre de Vie)
- CPIFP Le Loubatas (Centre Permanent d'Initiation à la Forêt Provençale)
- PISTE SUD
- ALEP (Association Loisirs Environnement Provence)

UN ENSEMBLE DE PARTENAIRES

L'activité pédagogique du CPIE du Pays d'Aix est possible grâce au soutien de ses partenaires financiers : Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Conseil Régional PACA, ADEME PACA, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, DIREN PACA, RDT 13

& techniques : L'Éducation Nationale, Les associations membres du CPIE, Les communes de la CPA qui ont participé aux actions et leurs services, AIRMARAIX - AIRFOBEP, Écomusée de la forêt, L'Agence Régionale Pour l'Environnement

... pour un développement durable

Un journal est par définition un outil "permettant la publication périodique d'informations spécialisées ou non". Mais, outre l'aspect de journal, l'info de l'Atelier se veut aussi être une lettre, "un écrit que l'on adresse à quelqu'un pour lui communiquer quelque chose". Véritable outil de communication, le sens premier de la lettre de l'Atelier est ainsi de vous faire part des "nouvelles du CPIE du Pays d'Aix".

Cette correspondance s'adresse à nos partenaires : institutionnels, professionnels et surtout associatifs. En effet, depuis sa création en 1997, le CPIE place la participation des associations au cœur de son activité. La lettre reflète nos projets phares de l'année, rend compte de nos orientations, véhicule des réflexions menées avec les partenaires, se penche sur une opération particulière. Elle doit traduire notre vocation d'être le CPIE - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement - du Pays d'Aix.

LE CPIE SE MET À L'HEURE DU NET

Carte de visite, vitrine, plateforme d'échange ou boîte aux lettres moderne ? Le site du CPIE sera un peu tout à la fois. Ce site, qui verra le jour au printemps 2006, servira à communiquer, informer et présenter nos activités, télécharger des documents, et plus tard échanger et collaborer en direct sur différents projets en cours. Il deviendra un outil incontournable pour développer nos actions et pour répondre aux attentes de nos partenaires.

UN PRIX !

Lors de sa dernière AG, l'UNCPIE a décerné "le prix de l'outil de communication" qui est revenu au CPIE du Pays d'Aix pour sa lettre n° 9, éditée en janvier 2005.

Fiers d'avoir été récompensés, nous ne restons pas moins à l'écoute de nos lecteurs, pour améliorer et développer nos moyens de communiquer avec vous !

COMITÉ DE RÉDACTION

- Rédaction & coordination : Ulrike Touratier
- Rédactrice en chef : Jeanne Lamarque
- Assistance à la rédaction : l'équipe du CPIE du Pays d'Aix
- Graphisme : atelier d'école - Fabrice Prévost - 04 90 68 21 28
- Illustration : Pierre Guerry - 04 90 68 21 28

RÉSEAUX

Les CPIE sont regroupés au sein de l'UNCPIE (Union Nationale des CPIE). Reconnue d'utilité publique, l'union anime le réseau des 74 CPIE et assure l'ouverture sur des partenariats nationaux et internationaux.
Contact : Tél. : 01 44 61 75 35 - www.cpie.fr

Le CPIE fédère 55 associations : associations de protection de l'environnement au sens large, associations de protection d'un milieu spécifique, comités d'intérêts de quartier, associations d'éducation à l'environnement.

L'ESPACE INFO ENERGIE À AIX

Un local... Passage souterrain de la Rotonde
Côté Office de Tourisme
Tél. 04 42 92 48 12
Fax 04 42 92 36 86
ciepaysdaix@wanadoo.fr

avec des permanences
Mercredi : 9 h à 13 h
et 14 h 30 à 19 h
Vendredi : 13 h à 19 h
Samedi : 9 h à 13 h

ého ! Appel à projet

Vous êtes une association du Pays d'Aix concernée par l'environnement et intéressée par les actions que nous développons ?
Contactez-nous !

où ?

Atelier de l'Environnement - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays d'Aix
Domaine du Grand Saint-Jean
13540 Puyricard
Tél. : 04 42 28 20 99 - Fax : 04 42 92 36 86
Mail : cpiepaysdaix@wanadoo.fr

qui ?

Le CPIE du Pays d'Aix, c'est une équipe composée de plusieurs pôles :

DIRECTION

- Nicolas Desplats, directeur
- Pierre Deschamps, directeur adjoint

CONCEPTION & MISE EN ŒUVRE DE PROJETS, COORDINATION

- Ulrike Touratier, chargée de mission
- Aurélie Belenguer, coordinatrice

ANIMATION

- Émilie Noguer, animatrice

ESPACE INFO ENERGIE

- Olivier Bénéfice, technicien-conseiller
- Philippe Gay, animateur

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Hervé Domenach
Vice-président : Jules Susini
Secrétaire : Marc Hérés
Secrétaire adjoint : Jean-Paul Bouquier
Trésorière : Jeanne Lamarque
Trésorier adjoint : Dietrich Taussig
Autres administrateurs : Jean-Pierre Bouvet, Gérard Bramoulle, Serge Diette, Luc Pagani, Guy Roustang, Jean-Louis Turcan.

- Aix-Multi-Services (AMS)
- ANATHOL
- Association de Défense de l'Environnement du Pays d'Aix (ADEPA)
- Association de protection des demeures anciennes et des paysages aixois.
- Association des amis du museum d'histoire naturelle
- Association des résidents du quartier de la gare
- Association Éguilienne Cadre de Vie
- Association Jabir
- Association Lauves Cézanne
- Association Loisir Environnement Provence (Alep)
- Association Occitane Recherche Education A la gestion De l'Environnement (AOREADE)
- Association Pont de Béraud Torse - R.I.C.M.
- Association pour la Maison de la Nature et de l'Environnement (APMNE)
- Association pour la Pédagogie Steiner
- Association pour la Restauration du Patrimoine Aixois (ARPA)
- Association pour le Développement des Transports en Commun, du vélo et de la piétonisation (ADAVA-ADTC)
- Association pour le Reboisement et la Protection du Cengle Sainte-Victoire (ARPCV)
- Association pour Sainte-Victoire (ASV)
- Centre Social de Puyricard
- Centre socio-culturel Jean-Paul Coste
- Centre Permanent d'Initiation à la Forêt Provençale (CPIFP Le Loubatas)
- Chemin Faisan
- Choisir sa santé
- CIQ Est
- CIQ Ferry - Puget - Cuques
- CIQ Granettes-Saint-Mitre-Pey Blanc
- CIQ Luynois
- CIQ des Milles
- CIQ Nord-Est
- CIQ des Pinchinats
- CIQ de Puyricard
- CIQ de Quartier du Pignonnet
- CIQ St Pierre
- CIQ de Valcros
- CIQ de Venelles
- Comité Animation Pont de Béraud (CAP)
- Comité de Défense de la Qualité de Vie et de l'Environnement (CDQVE)
- Conservatoire Etudes des Ecosystèmes de Provence (C.E.E.P.)
- Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV union locale)
- Contre une Autoroute de Plus en Pays d'Aix (CAPPA)
- Foyer Rural - La Roque d'Anthéron
- Jardins Familiaux de la Petite Thumine
- La Coumpagné
- La main verte
- Les Amis de la Nature
- Les Jardins d'Amélie
- Les P'tits Génies du Sud
- Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO PACA)
- Li viei pero
- Mieux vivre à Peyrolles
- Nature et relief
- Piste Sud
- Sauvegarde de Bibémus
- Union Fédérale des Consommateurs (UFC Aix)
- Venelles Environnement